

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

“En ce temps des fêtes : liberté, égalité, solidarité et responsabilité pour tous et toutes”

L'équipe du Comité populaire

Un projet concret pour l'îlot Berthelot!

Par Véronique Laflamme

Le Comité populaire et le Conseil de quartier travaillent ensemble à la réalisation d'un nouveau projet de logement social.

Nous apprenions, en octobre, que le groupe Casot renonçait enfin à son projet de condos de luxe sur l'îlot Berthelot. Comme il n'y avait, à ce jour, aucun autre projet « officiel » pour ce site, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a cru bon de proposer une alternative sérieuse et viable permettant le développement de 45 unités supplémentaires de logement social à l'îlot Berthelot dès 2006. Le Comité populaire et le Conseil de quartier proposent donc un concept d'aménagement qui solutionnerait la question des coûts exorbitants de stationnement que devait financer le projet de condos.

Selon le Comité populaire, les principaux obstacles identifiés en 2002, qui étaient reliés aux coûts de stationnement, pourraient être surmontés assez facilement. D'abord, nous croyons que le type de stationnement souterrain prévu dans le projet initial n'est pas nécessaire. Au lieu de creuser dans le roc, ce qui coûte une fortune, on peut très bien construire un stationnement couvert à étages sur le site existant déjà derrière la Coopérative Berthelot. Cette façon de faire permettrait de diminuer considérablement les coûts (d'environ 60%) et d'éviter, en majeure partie, l'opération de dynamitage. La possibilité de modifier le zonage du terrain pourrait également être examinée

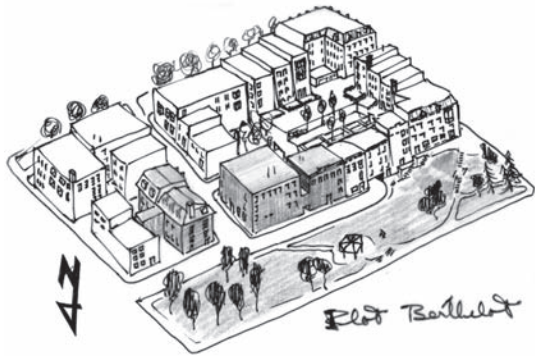
La Ville de Québec doit intervenir rapidement afin que le site de l'îlot Berthelot soit exclusivement réservé à du logement social

afin d'abaisser les normes actuellement en vigueur, ce qui permettrait de diminuer encore plus les coûts du projet. Les normes de zonage concernant les places de stationnement peuvent être changées dans certains cas, particulièrement dans les projets de coopératives d'habitation.

À l'heure actuelle, l'idée de développer un projet de Coopérative-épargne serait envisagée par la Ville de Québec. Cependant, étant donné que ce type de logement n'est pas subventionnable par les programmes existants, nous pressentons que la Ville devra débloquer des fonds afin de viabiliser ce projet. Par ailleurs, en plus de risquer de retarder davantage la réalisation de la Coopérative du Sommet,

et étant donné le flou entourant la réalisation concrète du concept de coop-épargne, nous croyons que ce type d'habitation et les coûts élevés qu'il entraîne ne peuvent répondre aux besoins actuels dans notre quartier.

Non seulement le logement social répond à des besoins socio-économiques criants et permet à des ménages à faibles revenus de demeurer dans le quartier, malgré les hausses de loyers, mais il aide à stabiliser la population du quartier et concourt au maintien des familles dans le faubourg. Dans un contexte où le quartier peine à conserver les jeunes familles qui s'y forment, un projet de logement social d'envergure prévoyant plusieurs grands logements pour les familles pourrait être une belle opportunité de retenir ces dernières dans Saint-Jean-Baptiste!



Pour ces raisons, et gardant en tête que ce terrain est un des seuls encore vacant dans le quartier, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le Conseil de quartier proposent, en respectant le projet de coopérative de 30 unités déjà prévue, le développement d'un nouveau projet de logement social de 45 unités. Nous croyons que la Ville de Québec doit intervenir rapidement afin que le site de l'îlot Berthelot soit exclusivement réservé au logement social. Les deux organisations travailleront donc ensemble afin qu'un projet porteur de solidarité puisse finalement se réaliser sur les espaces vacants de l'îlot Berthelot!

Vous-voulez être sur la liste des requérants et requérantes pour ce projet? Téléphonnez-nous au 522-0454.

Le zonage en vigueur dans le secteur exigeant 0.6 case de stationnement par logement construit et les programmes de logements sociaux ne prévoyant pas de budget à cette fin, la Ville de Québec avait, à l'été 2002, jugé impossible la réalisation d'un projet ne comportant que du logement social à l'îlot Berthelot. Pour cette raison, un projet de condos de luxe avait été jumelé à celui de la Coopérative d'habitation du Sommet, piloté par le groupe de ressources techniques Sosaco et comportant une trentaine de logements sociaux. Les fonds nécessaires pour la coopérative sont toujours disponibles, mais le groupe attend la concrétisation du projet depuis deux ans.

Circulation de transit : les résidentEs disent non

Par Pierre-Marc Daigneault

Le 26 octobre dernier, le Conseil de quartier et la Ville de Québec ont tenu une consultation publique sur l'opportunité d'interdire le virage à droite sur la rue D'Aiguillon en provenance de l'avenue Honoré-Mercier aux heures de pointe du matin et du soir, ainsi que la nuit. La proposition a été adoptée après quatre-vingt-dix minutes d'échanges intenses mais civilisés.



Photo: André Desgagné

Deux membres du Conseil de quartier, Caroline Mongeau (à gauche) et Linda Fick (à droite) responsables du comité circulation et stationnement.

Après plusieurs années de luttes menées par le Comité populaire, Caroline Mongeau a décidé de reprendre le bâton du pèlerin et de s'attaquer au problème de la circulation de transit sur la rue D'Aiguillon. À l'automne 2003, au Conseil de quartier, elle déposait une pétition signée par plusieurs résidentEs de la rue. Les membres se sont prononcés en faveur d'une intervention de la Ville en vue de solutionner le problème.

Près de soixante-quinze personnes se sont déplacées pour entendre M. Marc Des Rivières, directeur de la division des transports à la Ville, présenter les origines du problème, la situation actuelle, ainsi que les avantages et les inconvénients de la solution envisagée. Les citoyenNEs ont par la suite eu le loisir de poser des questions et d'émettre des commentaires. Une majorité claire d'intervenantEs qui se sont expriméEs, soit treize personnes, s'est prononcée en faveur de la mesure suggérée. Ces personnes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreux parents et une représentante du Comité populaire SJB, ont estimé que leur qualité de vie et la sécurité des enfants valent bien les quelques minutes de plus qui seront éventuellement nécessaires aux résidentEs pour accéder au quartier en voiture.

Du côté des opposants, on retrouvait principalement des commerçants et l'Association des gens d'affaires du Faubourg, qui craignent que l'accessibilité réduite au quartier entraîne une diminution de leur chiffre d'affaires. Deux citoyens ont également rappelé que l'on « vit en ville » : pour eux, la circulation fait partie du décor et ne les dérange pas outre mesure.

Devant le résultat final, 13 personnes en faveur de la proposition, 7 contre et/ou ambivalentes, les éluEs du Conseil de quartier n'ont eu d'autre choix que de respecter l'opinion exprimée des citoyenNEs du quartier et de se prononcer à l'unanimité en faveur de la proposition. La division des transports fera donc une proposition de règlement afin de mettre en place la solution retenue. C'est par des gestes comme celui-là, si la Ville y donne suite, que l'on pourrait améliorer la qualité de vie d'un quartier.

Se faire passer un condo

Par Marie Langevin

L'information nous est parvenue grâce à une pancarte publicitaire : le projet « Les terrasses de Maisonneuve » en est un de condos, de luxe!

Réuni en consultations publiques en décembre 2003 et en juin 2004, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a donné son aval à la construction d'une quarantaine de logements locatifs sur le site de l'ancien garage Maisonneuve. Trois mois plus tard, le conseil de quartier apprend, grâce à l'affichage publicitaire des promoteurs René et Robert Perreault, que « Les Terrasses de Maisonneuve » sont en fait des condos de luxe!

En acceptant de recommander la modification des normes d'implantation pour permettre la construction d'un édifice sur l'îlot transversal situé entre le boulevard René-Lévesque et la rue De Maisonneuve, les membres du conseil de quartier se sont prononcés en faveur d'un projet locatif. Certes, il s'agissait d'appartements de luxe, mais apportant néanmoins de nouvelles unités de logement dans le secteur; c'est dans cet esprit que les éluEs et les

citoyenNEs du quartier ont soutenu la modification au zonage. Et l'on peut penser qu'il en était de même pour les autorités municipales.

Vérifications faites par le conseil de quartier, les promoteurs sont en droit de modifier la vocation d'un projet après qu'il y ait eu consultation populaire.

En effet, le champ d'application du zonage, en tant que réglementation municipale, ne s'applique pas au type d'habitation, et ni la Ville, ni le conseil de quartier, ne peuvent exiger –via le zonage– qu'un projet soit à vocation locative. Lucien Morin, président du conseil de quartier, se désole du manque de respect dont ont fait preuve les promoteurs et la Ville de Québec, qui n'ont pas, dans ce dossier, jugé bon d'aviser

l'organisme démocratique qu'il représente.

Dans le contexte de la crise du logement, n'y aurait-il pas lieu de se méfier des projets d'habitation de luxe? Leur caractère locatif est aisément modulable et les institutions démocratiques, lorsqu'il y en a, s'avèrent impuissantes à encadrer suffisamment leur vocation.

«Dans le contexte de la crise du logement, n'y aurait-il pas lieu de se méfier des projets d'habitation de luxe?»

Mio...un autre prêt

(Y.G.) Le parc Lockwell s'est enrichi de la dernière sculpture de Mio, dont le dévoilement a eu lieu le 25 septembre dernier devant une trentaine d'inconditionnelLEs de son œuvre et de l'art public. Tous et toutes de simples citoyenNEs. Ce qui est bien compréhensible, puisque l'espace du parc Lockwell n'est pas la place de Paris!

Qu'importe, puisque tous et toutes peuvent maintenant voir le monument. Car... est bien installé sur son socle. Inspiré de modèles vivants, dont ses deux fils, et voulant rendre hommage à l'adolescence, ce monument est le troisième d'une série annoncée de quatre sculptures.

Mio insiste sur l'accessibilité des monuments au grand public: «Que les enfants montent dessus ou que les oiseaux s'y soulagent, ça n'en fait qu'une œuvre mieux intégrée et plus vivante», de dire l'artiste du Faubourg. Une œuvre d'art n'est-elle pas essentiellement communication et partage?

Mentionnons qu'une quatrième oeuvre est déjà en gestation et que cette fois, Mio traitera des ainéEs. En attendant, profitons de la présence de Car... pour aller voir ce que Mio a à nous dire, juste pour voir...



Photo: André Desgagné

*Pour les passionné(e)s
de bon chocolat!*



CHOCO-MUSÉE ÉRICO

634, rue Saint-Jean, Faubourg
Saint-Jean-Baptiste ☎ 524-2122

www.chocomusee.com

Érico

CHOCOLAT FRAIS

Le Com Pop

Une force dans le quartier!



L'union fait la force!

L'histoire de notre quartier, et du monde entier, prouve que l'union fait la force et qu'ensemble, on peut changer les choses.

Vous pouvez devenir membre du Comité populaire. N'hésitez pas, contactez-nous!

780, rue Sainte-Claire
Québec (Québec) G1R 5B9
Tél. : 522-0454,
Fax: 522-0959



L'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste: difficile

Par Michelle Briand, Yves Gauthier et Serge Matte

Le clérical et le séculier

Comme un chien courant après sa queue, l'Assemblée de Fabrique de la paroisse (AF) est revenue à son point de départ dans le dossier de l'église Saint-Jean-Baptiste (SJB), soit celui de gestionnaire des lieux. En effet, après une assemblée publique le 22 juin dernier, et suite à deux rencontres avec les autorités responsables du dossier au niveau municipal, provincial et diocésain, un moratoire sur les messages de S.O.S. de la Fabrique est décrété pour les deux prochaines années.

Quelques chiffres

Quelques 4 millions de dollars ont été investis dans la restauration de l'église. De tout cet argent, 75% aura été fourni par les divers paliers gouvernementaux. L'église ne dessert actuellement qu'une poignée de fidèles vieillissants. L'AF aimerait qu'un tiers se porte acquéreur de l'édifice, tout en lui en louant un certain espace pour l'exercice du culte, à raison de 58 jours par année, et pour les cérémonies funéraires. Là où le bât blesse, c'est que même locataire, l'AF voudrait conserver un droit de regard sur les autres activités qui auraient lieu à l'intérieur de l'église. Comme le disait, sous le couvert de l'anonymat, un des chercheurs de l'Étude de prospection sur l'église SJB : « Comment peut-on vouloir à la fois conserver le beurre et l'argent du beurre? »

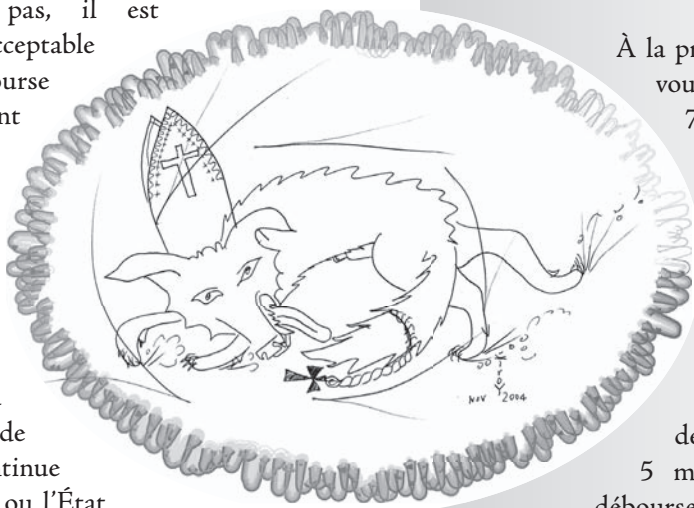
Refus

La Ville de Québec et le gouvernement provincial ont refusé la dernière demande de l'AF d'accorder un montant de 125 000 \$ pour embaucher un chargé de projet dans le dossier de l'église. Les autorités politiques ont déclaré avoir peur de créer un précédent, façon diplomatique de dire qu'elles n'ont ni l'argent ni la volonté de s'engager plus à fond dans la restauration, l'entretien et l'avenir de l'église SJB... pour l'instant. Par contre, nous apprenions récemment que le Conseil de quartier veut rencontrer ces mêmes interlocuteurs à nouveau pour trouver une solution. Sans l'appui solide des organismes du quartier et sans une vision claire de l'avenir de l'église, cette démarche est vouée, elle aussi, à un échec certain.

Pour l'instant, la solution mitoyenne retenue, à ne pas confondre avec une solution citoyenne, fait en sorte que le diocèse retourne à la Fabrique pour les exercices financiers 2005-2006. La contribution diocésaine annuelle de 50 000 \$ normalement versée à l'évêché par la paroisse sera totalement appliquée au maintien de l'ouverture de l'église SJB. Que voilà un pas dans la bonne direction!

La communauté chrétienne catholique du diocèse de Québec ne devrait-elle pas se charger, en premier lieu, de déterminer les églises qu'elle veut conserver et de réunir, auprès de ses fidèles, les fonds nécessaires pour les restaurer et les entretenir? Les communautés religieuses, le diocèse et le million (?) de catholiques du diocèse de Québec (selon Mgr Ouellet) pourraient facilement suffire à la tâche et conserver ce symbole religieux intact au cœur du quartier.

Patrimoine ou pas, il est inconcevable et inacceptable que l'État débourse autant d'argent pour conserver un lieu qui ne lui appartient pas. De deux choses l'une: ou le diocèse se charge complètement des coûts liés à la conservation de l'église SJB et continue à y offrir le culte, ou l'État s'en occupe, et le bâtiment devient entièrement sa propriété. Les autorités religieuses veulent que « quelqu'un » paye, mais tiennent à conserver leur mainmise sur l'utilisation du bâtiment.



« Séparez-vous des biens de la terre et amenez tout ça au presbytère! »

Nous ne pourrions pas trouver un nouvel usage à ce bâtiment classé monument historique depuis 1991 aussi longtemps que ce choix n'aura pas été fait. D'ici là, le problème restera insoluble et il y a peu de chance que même les lumières de l'Esprit saint réussissent à nous éclairer suffisamment pour dénouer l'impasse.

Les vaches à lait sont à sec

D'ailleurs, les différentes instances gouvernementales impliquées dans le dossier du patrimoine religieux devraient manifester clairement leur intention de renflouer ou non les coffres vides du fonds du patrimoine religieux et les sommes qu'elles sont prêtes à y déposer. S'ils ne veulent plus investir dans le patrimoine religieux, cette nouvelle donne changerait complètement la façon d'aborder le problème, puisque les frais de restauration de l'église sont évalués à 5 millions de dollars, un fardeau qui viendrait s'ajouter aux frais d'exploitation annuels de quelques 200 000 \$ se soldant par un déficit récurrent moyen de 100 000 \$.

À ce prix, qui a les moyens de s'offrir un tel symbole d'aliénation?!

Sondage sur l'avenir de l'église

Histoire de prendre le pouls de la population, nous avons effectué un mini-sondage auprès d'une cinquantaine de personnes, âgées de 25 à 85 ans, qui résident dans la paroisse Saint Jean-Baptiste (SJB) afin de connaître leur position quant à l'avenir de l'église. Nous leur avons posé quatre questions et voici les réponses que nous avons obtenues :

À la première question: « Vous souciez-vous de l'avenir de l'église SJB? », 75% des personnes interrogées ont répondu oui. Par contre, 90% des répondantEs ont répondu non à la deuxième question: « Avez-vous assez d'informations pour prendre une décision éclairée sur l'avenir de l'église SJB? »

À la question: « Les réparations de l'église ont déjà coûté environ 5 millions et il en reste autant à déboursier pour remettre la bâtisse en état.

Qui devrait payer pour ces travaux? », nous avons suggéré les réponses suivantes: a) le diocèse de Québec; b) les gouvernements municipal, provincial et fédéral; c) vous. Une seule personne a coché le troisième choix et la plupart des autres étaient partagées entre les deux premières options. Une dizaine de répondantEs étaient d'avis que les coûts devaient être répartis entre toutes les instances proposées.

Enfin, à la question: « Combien seriez-vous prêts à déboursier de vos poches pour conserver l'église? », 75% des gens ont répondu ne pas vouloir payer et les autres 25% débourseraient des montants allant de 1\$ à 100\$.

La compilation des résultats démontre que même si une majorité de personnes veulent conserver l'église, elles ne sont pas au courant des tenants et aboutissants du dossier. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu obtenir de réponses précises quant aux montants nécessaires pour effectuer les réparations majeures. En parlant aux différents intervenants, nous avons eu l'impression que notre église, et plusieurs autres du diocèse de Québec, sont des « éléphants gris » qui carburent aux millions et se révèlent souvent être des gouffres sans fond. Les sommes que les citoyennes et les citoyens sont prêts à investir de leurs poches ou par le truchement de leurs impôts sont nettement insuffisantes. Et surtout, en assistant à de nombreuses réunions, nous avons constaté qu'il n'existe aucun plan réaliste de revitalisation à long terme et que la « game » se joue au coup par coup, en espérant un miracle.



Dessin : François Mercier



L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Toute l'équipe s'unit pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

**522-4889,
850, rue Saint-Jean.**

Aide sociale

Projet de loi 57 :

il est venu le temps du recul

Par Marie-Ève Duchesne,
militante de ROSE du Nord

Ainsi, nous voilà donc sous l'emprise du gouvernement libéral, de sa ligne de parti et de ses coupures. Il était prévisible qu'un jour ou l'autre ce serait au tour des personnes appauvries de « passer au bistouri », de se « réformer », pour leur bien. Mais le bien de qui au juste ? Celui du gouvernement ? Des petites et moyennes entreprises ? Des riches ?

La réforme de l'aide sociale que nous propose le Ministre Béchard ne correspond pas du tout à ce que stipule la Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale (loi 112), votée à l'unanimité au Parlement en décembre 2002. Encore plus, cette réforme est illégale puisqu'elle va à l'encontre de cette loi. En plus d'entretenir lui-même des préjugés envers les personnes assistées sociales en prétendant que son projet de loi s'applique à celles et ceux qui veulent VRAIMENT s'en sortir, le Ministre tente par tous les moyens de pénaliser celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi, il affirme qu'on n'a plus besoin d'inscrire dans la nouvelle loi la garantie qu'à 55 ans, les personnes assistées sociales recevront 113\$ de plus. Il préfère nous dire que les règlements stipuleront cette garantie. Elle est où la garantie ? Nous ne connaissons pas ces dits règlements ; nous ne les avons jamais vus. Le Ministre croirait-il qu'à 55 ans les personnes pourront se trouver du travail, alors que nous savons bien que c'est le marché de l'emploi qui est inapte pour elles ? Comment faire confiance à un parti qui ne respecte même pas les lois adoptées à l'unanimité

de ses députéEs et de l'Assemblée nationale ?

Aucun changement non plus au niveau des pensions alimentaires : le gouvernement contrevient à la Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale en ne donnant toujours pas le droit à TOUTES les familles de conserver le montant de leur pension alimentaire. Même si ces montants sont versés pour le bien-être des enfants, l'État refuse de s'engager à ce que cet argent soit intouchable; il sera déduit du chèque d'aide sociale. Bon prince, le gouvernement libéral prend quand même soin de laisser aux familles qui ont un enfant de moins de 6 ans le droit de conserver le premier 100\$ de leur pension alimentaire... quelle générosité! La situation ne s'améliore pas non plus pour les personnes qui reçoivent des montants de la RRQ, de la SAAQ, etc., puisque ces montants seraient eux aussi entièrement déduits du chèque reçu.

Au bout du compte, le gouvernement n'offre toujours pas de barème plancher pour couvrir les besoins essentiels, toujours pas d'indexation complète annuelle des prestations et toujours pas de gains véritables pour les personnes assistées sociales. Le Ministre nous impose ses couleurs et ses reculs, en prenant soin de se gâter et d'augmenter le pouvoir des enquêteuses et enquêteurs à l'aide sociale. Pire, il nous rappelle, tout au long de son projet de loi, les pouvoirs discrétionnaires accrus dont il a décidé de se doter à compter de janvier. Et quand « le Ministre peut », les gens, eux, doivent.

ROSE du Nord - Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec: 622-2620.

Les grandes lignes de l'offensive libérale

Par Martin Dufresne,

- Pénalité de 100\$/mois aux assistéEs sociaux résidant chez leurs parents si unE d'entre eux est salariéE
- Suppression pour 3 mois de l'aide sociale aux personnes nouvellement arrivées au pays, sans aucune autre option
- Suppression de la compensation versée en attente de « l'allocation-logement »

Et, si le projet de loi 57 est adopté :

- Élimination du principe selon lequel l'aide sociale est un droit fondé sur les besoins réels des gens
- Élimination du droit à l'égalité entre les prestataires, en vigueur depuis 1969
- Saisie des chèques d'aide sociale à la simple demande du propriétaire
- Réduction à zéro du montant des actifs autorisés chez les candidatEs (aucune épargne, voiture ou maison permises)
- Plus de garantie d'allocation pour cause de contraintes temporaires à l'emploi chez les 55 ans et plus
- Attribution des budgets et des programmes au simple gré du ministre, par le biais de programmes particuliers, dont plusieurs seront sans recours
- Privatisation des « besoins spéciaux » (prothèses, soins dentaires, etc.), que le gouvernement pourra déléguer à un « partenaire »
- Diminution du montant du chèque par soustraction des revenus de soutien (RRQ, CSST, IVAC, etc.)
- « Prime au travail », mais aucune garantie de mesures d'insertion et d'aide à l'emploi
- Aucune disposition de garantie et de hausse des prestations
- Pas de rétablissement de la gratuité des médicaments
- Aucune indexation complète au coût de la vie
- « Pénalités » sur les pensions alimentaires
- Suppression du Bureau des plaintes et renseignements, qui était indépendant

EN SOMME, LA LOI DE L'ARBITRAIRE, AU GRÉ DU MINISTRE

(Analyse du projet de loi 57 : Rose du Nord, Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Collectif pour un Québec sans pauvreté et Stéphanie Beaupied, L'Aut'Journal)



Photo: Émilie Baillargeon, Les DéclencheurEs

- Steaks frites, burgers
- Frites maison
- Salades, fines pizzas, pâtes
- Nachos, escalopes de veau
- Poitrines de poulet, saumon
- Déjeuners, menus midi, tables d'hôte

- Mets pour emporter
- Verrière, terrasse



ET BIEN PLUS ENCORE...

HEURES D'OUVERTURE : de 8h à 23h



298, RUE ST-JEAN, QUÉBEC | RÉSERVATIONS: 647-3031

AMBIANCE DE QUARTIER

Coûts de cochon!

Par Anne-Marie Turmel, des AmiEs de la Terre de Québec

Il y a quelques semaines, le gouvernement provincial annonçait la levée du moratoire sur la production porcine pour le 15 décembre 2004. En vigueur depuis le printemps 2002, ce supposé moratoire devait permettre de trouver des solutions aux problèmes engendrés par la production intensive de cochons, tout en gardant en tête l'objectif de croissance et de productivité de ce véritable commerce d'exportation.

Les groupes de citoyenNEs vivant en milieu rural sont plutôt furieux. Concrètement, on se demande à quoi aura servi ce « moratoire », la production porcine n'ayant cessé d'augmenter depuis sa mise en application! Les problèmes d'odeurs sont toujours aussi présents, alors que les sols et les rivières de régions entières, telles celles de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de la Montérégie, sont pollués par le lisier et que leurs forêts sont coupées afin de faire de la place à l'épandage de merde...



héma, Sarah Croché, hyperproduction

Le porc, pour moi? Non Merci!

Les porcs sont nourris de maïs OGM arrosé de pesticides et de lisier, de farines carnées et d'antibiotiques. Les eaux sont contaminées par l'azote et le phosphore contenus dans le lisier, ainsi que par les pesticides, les antibiotiques et les agents de stabilisation des odeurs. Les sols sont détériorés et nous assistons à une augmentation des gaz à effet de serre. Les habitats de certaines espèces sont détruits par le déboisement de larges territoires servant à épandre le lisier. Les campagnes sont devenues de véritables parcs industriels, créant des conflits sociaux et un exode rural. Et que dire du bien-être animal et de la qualité de la viande?

En 15 ans, nous avons versé plus de 7 milliards de dollars provenant de nos taxes pour subventionner une industrie qui nous empoisonne littéralement. C'est 515 millions de dollars par année!!! Le moratoire aurait pu être l'occasion de prendre un nouveau virage en agriculture en retournant à la gestion sur fumier solide et au compostage, en encourageant financièrement les petits producteurs respectueux de l'environnement et des animaux, en réduisant la taille des grosses fermes, en empêchant l'intégration verticale de cette industrie, etc.

Les éluEs ont choisi de miser sur des « solutions » à court terme, comme de permettre aux citoyenNEs de demander des toits sur les fosses à lisier et de planter des haies brise-vent afin de calmer le climat social, plutôt que de traiter le problème en amont.

Avec cette industrie polluante, c'est non seulement l'air, la terre et les eaux que nous sommes en train d'hypothéquer, mais toute la vie rurale et agricole qui est affectée, et notre santé et notre bacon qui s'envole en fumée! Sur ce, je vous souhaite de joyeuses fêtes et un bon réveillon...!

Appuyez la lutte citoyenne en milieu rural contre les mégaporcheries!

<http://www.coalitioncitoyenne.reseauforum.org>

La vie n'est pas une marchandise

Par Michelle Briand

Le plus récent livre de Vandana Shiva, *La vie n'est pas une marchandise, Les dérives des droits de propriété intellectuelle*, paru aux Éditions Écosociété, est un véritable réquisitoire contre le colonialisme. Après les ravages causés par les « conquistadors » de tous acabits qui s'approprient et se partagent la terre et toutes les formes de vie depuis plusieurs siècles (millénaires?), voici venue l'heure de la colonisation du savoir.

Pour aller de l'avant, le patriarcat/capitalisme doit sans cesse coloniser de nouveaux territoires afin d'accumuler de l'argent. Vandana Shiva nous démontre simplement comment les droits de propriété intellectuelle (DPI), loin de récompenser l'invention et l'innovation, servent à voler les savoirs ancestraux des autochtones de tous les pays pour remplir les poches des multinationales. Ce pillage laisse les peuples dépouillés sans ressources, puisqu'ils doivent payer des DPI aux compagnies détentrices de brevets pour utiliser les aliments et les médicaments qui poussent dans leurs propres jardins.

Au fil de chapitres sur le mythe des brevets, les menaces pour la biodiversité, la biopiraterie et le

droit de s'approprier les semences, nous apprenons comment, depuis un célèbre jugement américain de 1980, il suffit de modifier légèrement une forme de vie pour la breveter comme étant « nouvelle ». Les États-Unis, pour ne pas perdre leur position de puissance mondiale, ont investi le champ du brevetage du vivant, qui leur rapporte présentement des milliards de dollars. La technologie Terminator, par exemple, qui produit des végétaux stériles qui pourraient se répandre dans tout le règne végétal, est conçue pour obliger les gens à acheter de nouvelles semences à chaque année.

L'auteure termine en nous proposant une voie à suivre pour reconnaître et respecter le bien commun si nous voulons survivre. La balle est dans le camp des pays industrialisés, qui détiennent 97 % de tous les brevets dans le monde et qui tentent, par tous les moyens, d'imposer leur culture blanche, qu'ils croient supérieure, à tous les pays du monde. Un livre incisif qui va droit au but.

La vie n'est pas une marchandise de Vandana Shiva, paru aux Éditions Écosociété en 2004, 159 pages, est disponible aux AmiEs de la terre de Québec au 1085 avenue de Salaberry, local 212, 527-2744.



Bien commun recherché

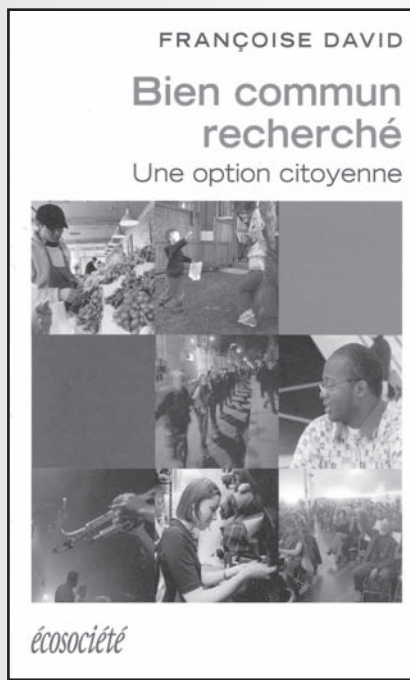
Par Martin Dufresne

Difficile de faire mieux, comme tour d'horizon des enjeux actuels de justice sociale, que cette plaquette de 109 pages de Françoise David, aux Éditions Écosociété.

Une lecture facile, qui dépannera bien des étudiant-es... La leader du mouvement Option citoyenne y signale plusieurs choix complexes à discuter publiquement, dont la mise à jour du projet souverainiste, au-delà de l'encroûtement du PQ.

David place les luttes écologiste, féministe et altermondialiste au cœur d'un projet de recherche de l'intérêt général, dans une reconnaissance exceptionnelle de notre diversité sociale. Même si l'on ne croit pas au processus électoral, on peut apprécier que les enjeux politiques actuels bénéficient d'une présentation aussi empathique et accessible. *Bien commun recherché* est un livre qui se prête facilement et qui illustre les sentiments et l'engagement quotidien de beaucoup de gens, au contraire du cynisme qu'attisent libéraux, adéquistes et autres « X ». L'auteure a aussi

fondé D'abord solidaires!, un mouvement d'éducation populaire face à cette montée de la droite. « Pour gouverner à gauche, il faut penser à gauche », disait-elle récemment en entrevue. Ce livre aidera plus de gens à le faire.



En multipliant les exemples des façons dont toutes sortes de Québécoises et de Québécois vivent l'impact de la mondialisation néolibérale, l'auteure démontre que justice sociale et croissance économique n'ont pas à s'opposer. Elle dégonfle beaucoup des ballons de la droite, le masculinisme intégriste par exemple, et les coûts cachés de la privatisation. En rappelant, sans illusions simplistes, l'inventivité du milieu communautaire québécois et notamment des groupes de femmes, *Bien commun recherché* reflète l'engagement de longue date de David, de François Saillant, et d'autres membres connus d'Option citoyenne, réunis à Québec à la mi-

novembre. Espérons que ce petit livre amènera plus de gens à s'engager, pour rendre la gauche moins marginale et chauffer un peu les fesses au confort ronronnant du PQ.

De l'information sur la crise du logement ?

WWW.FRAPRU.QC.CA

Côté cour, côté jardin

Par l'équipe du vestiaire

Côté jardin, commençons par les bonnes nouvelles. Depuis notre déménagement au 780 de la rue Sainte-Claire, en mai dernier, les membres de l'équipe du Vestiaire du Faubourg ont joyeusement mis en place un processus de gestion participative qui fonctionne de mieux en mieux. Considérant qu'il n'est pas toujours facile de mettre les beaux principes en pratique, nous sommes une équipe régulière de huit à dix personnes qui tentons de fonctionner sans hiérarchie en échappant aux pièges des modèles de gestion traditionnels. En collaboration avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, nous travaillons à faire du Vestiaire un lieu d'échange, de solidarité et d'éducation populaire.

Côté cour, nous sommes aux prises avec un grave problème de société qu'on peut résumer par SURCONSOMMATION découlant d'une SURPRODUCTION à la source. Nous recevons quotidiennement une quantité astronomique de résidus qui ne sont en aucun cas recyclables. Nous devons faire face à des personnes qui nous apportent des vêtements



Photo: Alexandre Piché, Les DéclencheurEs

sales, tachés, troués, défraîchis, démodés, décolorés, détricotés, brisés, en un mot, pas mettables. Évidemment, celles et ceux qui ont pris la peine de se rendre jusqu'à notre local avec leurs sacs ne sont pas très contentes de se faire demander de les rapporter. Nous sommes donc aux prises avec un problème qui concerne toute la société. Que faire de tous ces surplus qui ne sont pas réutilisables? Nous n'avons pas de réponse simple à cette question. Nous jetons déjà entre 10 et 20 sacs verts aux ordures par semaine. Ces textiles vont directement à l'incinérateur ou au site d'enfouissement parce qu'il n'existe plus d'entreprise de récupération pour ces matières à Québec. Par ailleurs, même si on pouvait « récupérer » ces objets, leur quantité, qui se chiffre en milliers de tonnes par année pour le Québec, dépasse largement l'usage qu'on peut en faire.

Les textiles qui sont récupérés ne peuvent pas être séparés à nouveau par catégorie de fibre. Il faudrait qu'une personne manipule chaque morceau pour en lire l'étiquette (si elle existe encore) et fasse des ballots différents pour chacun d'entre eux. Sans parler du nettoyage. C'est impossible. C'est un problème qui nous semble insoluble, à moins que les entreprises productrices ne soient tenues responsables de récupérer et de recycler ce qu'elles ont produit. Cette solution n'est ni réaliste ni envisageable présentement. Comment réduire la production à la source lorsque l'industrie doit constamment augmenter ses profits pour demeurer dans la course? Nous cherchons donc des pistes de solutions et nous vous demandons de continuer à nous apporter des choses revendables, tout en nous excusant sincèrement de ne pouvoir agir en relais entre vous et les vidanges. Nous comprenons très bien que vous vouliez vous débarrasser des surplus qui vous encombrant, parce que nous avons le même problème.

Si vous avez des suggestions à nous faire, passez nous voir. Au moins, nous pourrions partager nos frustrations et tenter de créer le monde idéal dans lequel nous aimerions vivre. Le Vestiaire du Faubourg est ouvert de 12h à 16h du lundi au vendredi et, depuis peu, de 16h à 20h le jeudi soir, pour celles et ceux qui travaillent le jour.

François Mercier: vidéaste engagé et enragé

Par Yves Gauthier

Si vous êtes un habitué des soirées Kino ou des DéclencheurEs, voire même de l'UPOP, ou encore si vous participez à diverses manifestations, vous l'avez sûrement croisé. Sinon, vous avez été profondément touché par un de ses dessins animés à l'humour incisif, dénonçant avec sarcasme les travers du monde, principalement des riches et des puissants. Derrière la frêle silhouette, le ton posé, la parole douce de ce jeune homme effacé, presque timide, on sent une rage profonde qui s'exprime à travers ses œuvres.

Pour ce gradué en infographie, natif de Rivière-du-Loup, résident du quartier Saint-Jean-Baptiste, ayant pratiqué la peinture et la sculpture, la vidéo est maintenant un outil idéal pour combiner l'expression artistique et politique. Le support informatique permet beaucoup plus de facilités de création et ce, à des coûts infimes, rejoignant ainsi la devise de Kino : « Faire beaucoup avec rien, faire mieux avec peu et le faire maintenant. »



Photo: André Desgagné

François Mercier interrompu en plein travail de création.

Travail reconnu

François Mercier a eu droit à certains honneurs au cours des derniers mois. Pour Requiem, vidéo réalisée en collaboration avec Martine Asselin, il s'est mérité le prix de la relève québécoise au Festival Images en vue des îles de la Madeleine, ainsi que le prix Découverte du Festival du film de Portneuf sur l'environnement. Tout juste de retour de France où il a passé quelques semaines en tant qu'invité avec une quarantaine de ses collègues vidéastes au Off cour de Trouville en Normandie, il planche sur

une animation documentaire pour le droit au logement en utilisant l'occupation et le squat d'un immeuble de l'îlot Berthelot en 2002 comme fil d'Ariane. Sur la bande sonore, nous retrouverons une chanson composée par la gang des squatteurEs et interprétée par Stéphane Robitaille. Gageons que cette œuvre, qui s'annonce décapante, connaîtra elle aussi sa part de succès.

Le futur

François Mercier n'a pas d'idée précise en regard de son futur immédiat, sauf qu'il veut continuer à faire du dessin animé comme exutoire à sa propre révolte et à son besoin inextinguible de création. L'humour sera toujours présent pour dédramatiser les situations dénoncées, mais, de plus en plus, une touche de surréalisme, de fantastique, de poésie, même, teintera son

interprétation du réel. Il demeurera engagé, mais à l'intérieur de certaines limites. Il fait sienne une remarque de Gilles Vigneault : « L'engagement, c'est comme une tasse de thé : trop fort, ça t'empêche de dormir. »

Chose certaine, il oeuvrera au sein du groupe de Kino Québec et du collectif Les DéclencheurEs, chez qui il retrouve un esprit de corps chaleureux et un public enthousiaste qui lui apporte l'énergie nécessaire à son engagement. La pression se fait de plus en plus forte pour que François Mercier regroupe de façon thématique la quarantaine de courts métrages déjà produits, dont quatre-vingt-dix pour cent sous forme de dessins animés, et qu'un DVD soit disponible pour le grand public. Si seulement le financement était au rendez-vous...

Solidarité avec Mirlande Demers

Des organismes de défense de droit et du mouvement des femmes ont lancé une déclaration d'appui à Mirlande Demers, une militante bien connue de la région de Québec. Au printemps-été 2003, Mirlande coordonnait un stage de coopération internationale au Sénégal axé sur le droit des femmes et des jeunes. Dans un contexte difficile où elle se trouvait mal soutenue par son organisme employeur, elle contracte la malaria et la fièvre typhoïde. Mais sa vie bascule littéralement dans la nuit du 5 au 6 juillet, alors qu'elle est victime d'un viol collectif par quatre individus. Très malade, Mirlande se voit à toutes fins pratiques abandonnée à elle-même dans ses demandes d'indemnisation. Elle n'a pas droit à l'indemnisation accordée aux victimes d'actes criminels étant donné que le viol collectif a eu lieu à l'étranger. Elle doit lutter pour que son employeur reconnaisse leur lien d'emploi – et donc sa part de responsabilité – ce qu'elle n'obtient que grâce à l'intervention de la Protectrice du citoyen. Et surtout, elle se voit confrontée à la lourdeur bureaucratique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) qui, à ce jour, ne lui a accordé qu'un soutien très partiel en ne reconnaissant que pour une période restreinte les séquelles des maladies tropicales qu'elle a contractées et en ne reconnaissant toujours pas le viol qu'elle a subi comme un accident de travail au sens de la loi. Combattre la violence contre les femmes passe par l'appui aux victimes: le cas de Mirlande Demers ne saurait faire exception. Mirlande doit pouvoir vivre en paix, et la CSST doit l'indemniser.

Pour rejoindre Mirlande : loumi_3@yahoo.ca

UPOP

Rallye. Histoire et actualité du quartier Saint-Jean-Baptiste à travers ses luttes

Événement de l'Upop qui prendra la forme d'une promenade dans le quartier.

Rendez-vous au 780, Sainte-Claire, le samedi 4 décembre à 10h. Informations : 522-0454



Nouvelle ville, nouvelle police?

Par Mirlande Demers

Le mercredi 3 novembre 2004, à l'auditorium de la bibliothèque Gabrielle Roy, le Service de police de Québec présentait une structure adaptée à la nouvelle grande Ville de Québec: le Plan d'organisation du Service de police. Munis d'un ordre du jour laconique, nous avons été abreuvés de dizaines de tableaux et d'organigrammes et de tout le vocabulaire à la mode: résolution de problèmes, partenariat, communautaire, groupes communautaires, partage des pouvoirs décisionnels, communautaire, équilibre entre prévention et répression, équipe, rapprochement avec les citoyens, communautaire, réponse aux besoins, mais surtout, communautaire.

Le tout nous a été présenté par une brochette d'une demi-douzaine d'hommes, tous des blancs dans la cinquantaine, en grand uniforme, semblant bien représenter l'ordre et la loi. La seule femme présente sur le panel a à peine prononcé quelques mots et n'a répondu à aucune question. Je ne suis pas contre la police; j'ai fait appel à leurs services plusieurs fois dans ma vie. Mais comment croire qu'elle veut réellement améliorer le contact avec la population devant ses décisions de faire plus de patrouilles avec le

même nombre d'agents, de placer des civils à l'accueil dans les postes de police et d'avouer que si elle a ajouté le mot « communautaire » après le mot police, c'est simplement pour l'image?

Pendant la longue période de questions, nous avons surtout eu droit à des « Nous sommes préoccupés par la question et nous allons y réfléchir ». Rien de concret pour répondre aux attentes particulières des gens dans la salle, sauf pour nous dire que la criminalité diminue. Des interventions d'une policière et d'un policier nous ont permis de constater que tout n'est pas rose entre les dirigeants et celles et ceux qui patrouillent les rues. Un court document rédigé par la Fraternité des Policiers et Policières de la Ville de Québec nous apprend que 8 voitures de police patrouillent la ville de Lévis pendant la nuit, contre 6 voitures pour la ville de Québec qui compte près de 400 000 habitantEs de plus. Nous avons également appris que la police de Québec n'a pas les moyens de s'attaquer aux crimes informatiques, catégorie dans laquelle le crime augmente de façon exponentielle. La dernière phrase de ce document nous



Photo: P. Chaumette, Les DéclencheurEs

dit que, en Europe, la police communautaire est un échec cuisant car, comme chez nous, on y a diminué le nombre de policiers en patrouille, avec pour résultat que les gens s'en plaignent car la criminalité a augmenté. Un questionnement s'impose: Voulons-nous plus ou moins de police? Quel rôle doit jouer la police? Où commence et où s'arrête la pertinence des interventions? Ce sont des questions extrêmement difficiles à résoudre, parce que les positions des différentes personnes et organisations dans la société sont fonction des intérêts souvent contradictoires qu'elles ont à défendre. C'est un dossier à suivre et chacune et chacun devrait réfléchir et s'informer sur la place de la police dans la vie de la cité en temps de paix.

« Repentez-vous! »

Par Martin Dufresne

« Le règne de Dieu est tout proche. Repentez-vous!... Le Québec se languit des valeurs qui ont fait la force et la gloire de ses aïeux... Les jeunes générations et les pauvres nous demandent d'être la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu à Québec. »

Non, ce n'est pas un preacher américain ou un astronome fou qui parle, c'est le nouveau cardinal de Québec, Mgr Marc Ouellet, l'homme de Rome, anti-contraception, anti-ordination des femmes, anti-tolérance, ennemi juré de la culture laïque à l'école.

L'école St-Jean-Baptiste a été l'un des premiers lieux d'innovation au Québec, avec un enseignement moral offert aux jeunes en alternative au catéchisme traditionnel, dans un esprit de déconffessionnalisation et d'ouverture.

Mais, comme le signale une mère et enseignante de Portneuf, les traditionalistes ne désarment pas. « Au Québec, l'école ne respecte pas les non-croyants », écrit Christine Arseneault dans Le Soleil du 1er novembre, en signalant qu'à bien des endroits, l'enseignement moral est confiné à des cours donnés par des enseignantEs sans formation en ce sens et est souvent remplacé par du bricolage ou des recherches sur les animaux (!). « Certaines directions d'école utilisent encore la peur pour dissuader les parents d'inscrire leurs enfants en enseignement moral », note Arseneault. À l'heure d'une diversité culturelle croissante et d'une société laïque généralisée, les non-croyants n'ont toujours pas voix auprès du ministère de l'Éducation, les crucifix pendent encore dans les classes et les bibliothèques, et il faut réussir un cours d'éthique et de culture religieuse pour obtenir un diplôme d'études secondaires, une « violation évidente des libertés garanties par la Charte des droits et libertés » écrit Mme Arseneault dans sa lettre au Soleil. Pas étonnant que cette Charte ne soit pas enseignée à l'école!

Et ça risque de s'éterniser. Forte du souffle *born again* de Mgr Ouellet, l'Assemblée des évêques du Québec a réclamé, le 26 octobre dernier, que soit prolongée indéfiniment la dérogation qui empêche de recourir à la Charte pour exiger une véritable déconffessionnalisation de l'école. Moins de 5% de la population fréquente encore les églises; faute de relève, les prêtres ont 65 ans d'âge moyen... Qu'importe! Les évêques catholiques vont jusqu'à réclamer que même l'enseignement moral, déjà peu disponible, soit transformé en cours de « morale et de culture religieuse », où 100% des jeunes subiraient l'endoctrinement chrétien. On informeraiit simplement les jeunes, en fin de programme,

du « phénomène de la non-croyance ».

Quant aux autres religions, elles sont tout simplement exclues du projet des évêques, au nom d'une « société multiculturelle profondément ancrée dans un terreau chrétien ». On est plus nombreux que vous, *na na na naaa na...*

Au moment où des mères italiennes font appel aux tribunaux pour contrer l'emprise du Vatican sur l'enseignement d'État et où la France se montre intraitable face au port du simple foulard à l'école, on peut se demander si notre quartier veut réellement d'un retour au temps du catholicisme pur et dur, nourri à même les fonds publics, sans égard aux choix de vie et aux droits de touTEs et chacun.

Avant que le gouvernement libéral et les évêques ne s'entendent derrière des portes closes, *L'Infobourg* veut organiser un débat ouvert à ce sujet et invite les jeunes,



les parents, les enseignantEs et les citoyenNEs de toutes allégeances à communiquer avec nous, par téléphone ou par écrit, si vous êtes sensibles aux enjeux de tolérance, de diversité, de libertés et de montée des intégriismes de tout poil. Nous publierons un dossier là-dessus dans notre prochain numéro.

Christiane Gagnon Députée de Québec



BLOC
QUÉBÉCOIS

En décembre, Québec se pare de ses plus beaux atours afin de célébrer dignement la période des fêtes.

À cette occasion, j'offre à la population des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch mes meilleurs vœux.

Que la prochaine année soit empreinte des valeurs de justice, de paix et de solidarité!

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209
Québec (Québec) G1K 8G5
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672
Courriel: gagnocl@parl.gc.ca

Précarité et conciliation travail-famille au coeur du conflit

Par Nicolas Lefebvre Legault

Rien ne va plus entre la SAQ et 70% de ses employéEs représentéEs par le Syndicat des employéEs de magasins et de bureaux (SEMB). Au moment d'écrire ces lignes, une grève générale avait cours. La précarité et la conciliation travail-famille sont au coeur du conflit qui oppose le syndicat indépendant et la Société d'État.

Précarité

68% des 3 800 syndiquéEs du SEMB sont des employéEs à temps partiel. L'enjeu du conflit, dans leur cas, est le mouvement de personnel. En 1997, le syndicat a obtenu que les postes à combler dans les succursales de la SAQ soient accessibles à touTEs, plutôt qu'aux seulEs salariéEs d'un magasin. Concrètement, cela signifie que si quelqu'un tombe malade à la succursale de la rue St-Jean, le poste est affiché dans le réseau des SAQ; un employé d'une succursale de la basse-ville peut alors passer devant un employé déjà sur place, mais embauché plus récemment. Cette façon de faire permet de concilier les besoins de l'employeur et le respect de l'ancienneté. Aujourd'hui, la direction, par facilité, propose de revenir à une gestion par magasin, indépendamment de l'ancienneté dans le réseau, ce que refuse le syndicat. Martin Charron, président du SEMB, souligne que la méthode que la SAQ veut abolir ne l'a pas empêché d'effectuer son virage commercial et de faire passer son chiffre d'affaire global de 1,5 à 2,5 milliards de dollars par année. «Nous ne sommes pas contre l'accroissement des bénéfices prévus par l'employeur: nous avons d'ailleurs largement contribué au virage



Photo: Ian Renaud-Lauzé

commercial de la SAQ par notre travail depuis sept ans. Mais cela ne doit pas se faire sur le dos des employéEs», d'ajouter M. Charron.

Conciliation travail-famille

Pour les employéEs à temps plein, l'enjeu en est un de conciliation travail-famille. Actuellement, environ 10% du personnel de la SAQ travaille selon des horaires rendant cette conciliation impossible. Afin de faciliter la vie à ces employés, le syndicat propose d'instaurer des horaires rotatifs garantissant, à touTEs, une journée libre pendant la fin de semaine. «Nous voulons des mesures concrètes supplémentaires pour améliorer la conciliation famille-travail, notamment par la stabilisation des horaires de

travail des employés à temps complet. Ne jamais pouvoir passer de temps avec nos enfants, c'est inacceptable dans notre société», déclare M. Charron.

La grève

Au début novembre, le syndicat avait donné un coup de semonce en déclenchant une grève de quatre jours sur l'ensemble du réseau de la Société des alcools. L'objectif syndical était de faire débloquer les négociations pour tenter d'éviter le déclenchement d'une grève générale illimitée. «Par cette démonstration de solidarité, nous transmettons un message direct à l'employeur: on veut un déblocage à la table des négociations, explique M. Charron. Nous avons développé des solutions qui règlent l'ensemble des problématiques évoquées par l'employeur, mais celui-ci refuse de les prendre en considération.» Malheureusement, il semble que la direction ait plutôt choisi de faire la sourde oreille.

Avec un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, les représentantEs syndicaux de la table de négociation ont bien l'intention d'intensifier leurs actions et d'exprimer clairement leur volonté d'obtenir la convention collective que les employés de magasins et de bureaux estiment mériter. Ce mandat de moyens de pression, obtenu en juin dernier, est de 86,6%. Notons que, pour faire changement, les questions salariales ne posent pas problème entre le SEMB et la SAQ.

6 décembre : Ne laissons pas 14 femmes en faire oublier 588

Par Martin Dufresne

Les 14 victimes du tueur antiféministe de l'École Polytechnique ne sont malheureusement qu'une goutte d'eau dans l'océan des 595 femmes abattues par des hommes (habituellement des partenaires, moins souvent des inconnus) depuis le 6 décembre 1989 au Québec.*

Peut-on faire autre chose que déplorer chaque nouvelle victime, semaine après semaine? Et voir les journaux à sensation ressasser chaque fois les mêmes fadaïses sur les meurtriers, «bons voisins, jamais on n'aurait cru» ou «dépressifs ces derniers temps», «incapables d'accepter» un divorce, une perte d'emploi, la maladie de leur victime ou quelque autre contrariété? Sans parler des 172 bébés brassés à mort et enfants froidement assassinés par d'autres «hommes en détresse» depuis le 6 décembre 1989.

A-t-on le droit, par exemple, de demander pourquoi la plupart des femmes qui font appel à la police et aux tribunaux se voient trop souvent refuser la protection qui leur éviterait une raclée, un viol ou un meurtre? La plupart des femmes tuées au Québec depuis 15 ans avaient déjà été agressées par leur meurtrier. Peut-on s'indigner de ce que les femmes qui sont encore en vie rencontrent si peu de soutien lorsqu'elles appellent à l'aide? Et demander

pourquoi les agresseurs s'en tirent encore et toujours si facilement, acquittés ou libérés bien avant que leurs victimes ne se remettent de leurs traumatismes?

Un déni de protection inacceptable

Ce sont quelques-unes des questions posées par les centres contre les agressions à caractère sexuel du pays dans une recherche intitulée *Les promesses faites par le Canada : La Charte et la violence faite aux femmes*. Les auteures ont interviewé 100 femmes victimes d'une agression criminelle dans 11 localités canadiennes pour démontrer comment l'appareil de justice criminelle fait systématiquement obstacle aux condamnations dans le cas des violences faites aux femmes. Le dossier, heureusement, note des exceptions, comme le travail effectué par une procureure québécoise contre le violeur Dave Hilton, dont les filles viennent de publier leur récit : *Le coeur au beurre noir* (Éditions les Intouchables).

Les promesses faites par le Canada : La Charte et la violence faite aux femmes est un dossier informatif et captivant qui documente cette justice à deux vitesses et la replace dans un contexte politique qui comprend : l'inégalité persistante des femmes, le travail d'opposition des professionnels et de l'État aux revendications des intervenantes de première ligne, la complicité des médias, la mondialisation de l'exploitation sexuelle et une résistance féministe qui

confronte ces dénis de justice.

Commandes : www.casac.ca Ressources : Viol-Secours : 522-2120. Violence conjugale : 1-800-363-9010

* Liste sur www.antipatriarcat.org et <http://sisyphe.org>



MUSIQUE DU FAUBOURG
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

- Disques compacts, DVD et cassettes neufs et usagés
- Instruments de musique Cordes de guitare à prix réduit
- Taxes incluses sur tout en magasin

CONSULTEZ NOS PRODUITS SUR INTERNET www.musiquedufaubourg.com
623, rue Saint-Jean, Québec Tél - fax: 529-4848

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 4 fois par an depuis 1990, L'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurEs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Textes pour ce numéro : Véronique Laflamme, Pierre-Marc Daigneault, Marie Langevin, Michelle Briand, Yves Gauthier et Serge Matte, Anne-Marie Turmel, Martin Dufresne, Mirlande Demers, Nicolas Lefebvre Legault, Yvan Lapointe

Photographie et illustrations: François Mercier, Sarah Croché, Yorick Godin, Alexandre Piché, Philippe Chaumette, Ian Renaud-Lauzé, Émilie Baillargeon

Correction : Annie Cloutier

Infographie : Ian Renaud-Lauzé

Publicité : Martin Tétu (692-4212)

Nous sommes au 780, rue Sainte-Claire, Québec, QC G1R 5B9
Tél. : 522-0454 - FAX : 522-0959

Courriel : compop@qc.aira.com

J'me marie, j'me marie pas

Par Yvan Lapointe

Le mariage entre personnes de même sexe n'a pas fini de faire couler de l'encre et ce, encore plus après l'élection américaine, au cours de laquelle onze États ont manifesté par référendum leur volonté de limiter le mariage aux conjoints de sexes opposés. Au Canada, le gouvernement Martin se questionne, tente de prendre le pouls de l'électorat et avance très prudemment dans ce dossier. Dans le but de conjuguer leurs efforts de sensibilisation et d'éducation sur ce sujet et sur les autres enjeux défendus par ces deux organismes, la Coalition gaie et lesbienne du Québec (CGLQ) est récemment devenue membre du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, tandis que réciproquement, le com pop est devenu membre de la CGLQ.

Les gais et les lesbiennes revendiquent le droit de se marier. Puisque dans la société, la vie de couple est sanctionnée par le mariage, les gais et les lesbiennes qui le désirent devraient pouvoir légaliser leur union. Celles et ceux qui voient un avantage affectif, spirituel, fiscal ou autre à ce contrat devraient pouvoir y accéder au même titre que les personnes de sexe opposé. Malgré les progrès accomplis en vue d'une égalité juridique, il reste encore beaucoup de discrimination à contrer.

La CGLQ est un regroupement de personnes et d'organismes dont le mandat est de lutter contre la discrimination, tant par la lutte de droit que par l'éducation. La CGLQ contribue à aider les gens à comprendre les enjeux liés à l'homosexualité qui, en passant, n'est pas qu'affaire de sexualité. Les homophiles, qui sont des personnes appuyant les gais et les lesbiennes dans leurs choix de vie et dans leur lutte contre la discrimination, peuvent également devenir membres de la CGLQ. www.cglq.org

Un nouvel organisme culturel gai naît à Québec Contre l'homophobie!

Par Yves Gauthier

Le quatorze septembre dernier, la communauté homosexuelle de Québec s'est dotée, sous le vocable d'Altern'Art de Québec, d'un organisme à vocation culturelle regroupant des individus, des organismes sociocommunautaires ou culturels et des gens d'affaires de tous les horizons et de tous les genres de la ville de Québec.

Ce nouvel organisme sans but lucratif va permettre aux artistes gais de mieux se faire connaître en présentant des activités artistiques au grand public et en lui faisant découvrir certaines facettes de l'identité homosexuelle. Selon le président, Mario Bousquet, «en démystifiant l'homosexualité, par le biais de l'art, des liens seront créés avec l'ensemble de la société, en plus de donner des modèles aux plus jeunes homosexuelLES».

Altern'Art de Québec jouit déjà du soutien du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, de l'Association des gens d'affaires du Faubourg et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

De plus, l'organisme a des contacts privilégiés avec Les jeux gais 2006, le Festival Image et Nation, le Festival de théâtre international GLBT de Montréal, Les Lucioles, ainsi qu'avec des partenaires corporatifs et culturels d'envergure de Québec, ce qui lui permet d'élaborer un calendrier d'activités ambitieux. Les responsables



Photo: André Desgagné

Julie Grenier, vice-présidente et Mario Bousquet, président d'Altern'Art de Québec.

reconnaissent que la tâche et le défi sont immenses pour la communauté homosexuelle de Québec, mais, de souligner Julie Grenier, vice-présidente, «le travail est déjà enclenché, et de belle façon».

Pour marquer ce moment important, les responsables profiteront d'un 5 à 7 animé qui aura lieu le vendredi 10 décembre prochain au bar cabaret Le Drague, pour échanger et informer les gens des projets à venir et dévoiler le logo officiel de l'organisme (voir Babillard).

Toute personne désireuse de contribuer à l'essor de la culture gaie de Québec par l'entremise d'Altern'Art de Québec, peut en contacter les responsables par courriel à l'adresse suivante: dolma01@arobas.net.

De l'information constructive

Du lundi au vendredi de
6h30 à 9h00:

Les Matins Distincts, l'alternative en
information et en musique

Du lundi au jeudi 9h00

Le Grain de sable : mondialisation et
actualité internationale

Le Revers de la ville : Presse citoyenne

Au ras des pâquerettes : actualité
communautaire et libertaire

Droits Devant : Ligue des droits
et libertés

De toutes les couleurs : Portraits de
l'immigration

Dimanche 16h00

Alternatives : Un autre visage de la
mondialisation

Appréciez-vous ?



ckrl@ckrl.qc.ca ou 640-2575

www.ckrl.qc.ca

Le camps des Mal-logés des 29-30 octobre



Photos: Néonyme et Émilie Baillargeon

(CMAQ) Dans son effort constant de "réingénierie", le gouvernement Charest prévoit déposer un projet de politique de l'habitation, qui sera suivi de consultations qui auront lieu durant l'hiver 2005. À l'approche de ce dépôt de projet, plus de 120 membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) se sont retrouvés au centre-ville de Québec pour y établir le « Camp des Mal-Logés », un véritable camping qui fut installé dans notre quartier, au Parc de L'Amérique Française. Ce campement fut installé pour une période de 24 heures et s'est terminé par un rassemblement et une marche de 1000 personnes vers la résidence officielle du premier ministre Jean Charest.



Conférence de presse à l'ouverture du Camp.



Des locataires ont profités du Camp pour aller faire une visite de courtoisie à la Régie du logement.



Friperie et Créations québécoises
LOBO LAVIDA

JOYEUX RABAIS!

JUSQU'À
50%
SAUF CONSIGNE

511 RUE SAINT-JEAN QUÉBEC 418 521.3397

J.A. MOISAN

Épicier depuis 1871

Une épicerie fine unique en son genre

699, rue St-Jean, Québec
téléphone : 522-0685

J.A. MOISAN vous offre...

Une VARIÉTÉ EXCEPTIONNELLE de PRODUITS FINS servis chaleureusement dans l'ambiance du bon vieux temps

Gastronomie des Fêtes

Pour cette période si occupée
gagnez du temps en réservant dès maintenant
nos délicieux produits faits ici-même :

- * PÂTÉS À LA VIANDE
- * PÂTÉS AGNEAU & VEAU AU CARI
- * RIZ ET SALADES D'ACCOMPAGNEMENT
- * FOND DE VEAU
- * PLATS PRÉPARÉS MAISON
- * SAUCES GASTRONOMIQUES
- * BÛCHES DE NOËL

ainsi qu'un service de paniers cadeaux personnalisés

J.A. MOISAN

vous souhaite de

Joyeuses Fêtes!

